

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# Allianz Global Investors Fund - Allianz Europe Small Cap Equity Catégorie d'Actions Y14 (EUR)



Géré par Allianz Global Investors GmbH, qui fait partie d'Allianz Global Investors

ISIN: LU1958618032  
WKN: A2PEXC

## Objectifs et politique d'investissement

Accroissement du capital sur le long terme à travers l'investissement sur les Marchés d'actions européens avec une orientation sur les sociétés à petite capitalisation.

Nous gérons ce Compartiment par rapport à un Indice de référence. L'Indice de référence du Compartiment est utilisé pour définir les objectifs de performance du Compartiment et mesurer ses performances. Nous suivons une approche de gestion active dans l'objectif de surperformer l'Indice de référence. Même si les écarts par rapport à l'univers d'investissement, aux pondérations et aux caractéristiques de risque de l'Indice de référence, qui restent à notre seule discrétion, seront en toute vraisemblance importants, il est possible qu'une majorité des investissements du Compartiment (hors instruments dérivés) porte sur des composantes de l'Indice de référence.

Le Compartiment est actuellement éligible au PEA (Plan d'épargne en actions) en France jusqu'à la fin de la période de transition (31 décembre 2020) comme convenu entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. En conséquence, nous investissons physiquement et en permanence au moins 75 % des actifs du Compartiment dans des Actions (titres de participation) telles que décrites dans l'objectif d'investissement. Les sociétés à petite capitalisation sont les entreprises dont la capitalisation boursière est au maximum 1,3 fois la capitalisation boursière de la plus grande valeur mobilière de l'indice MSCI Europe Small Cap. Le Compartiment peut investir jusqu'à 25 % de ses actifs

dans des Actions (titres de participation) autres que celles décrites dans l'objectif d'investissement. Nous pouvons investir jusqu'à 25 % des actifs du Compartiment sur les Marchés émergents. Nous pouvons détenir directement en dépôts et/ou investir en Instruments du marché monétaire jusqu'à 15% des actifs du Compartiment et/ou (dans la limite de 10 % des actifs du Compartiment) investir dans des fonds monétaires. Le Compartiment peut acquérir des Actions (titres de participation), des obligations convertibles et/ou des instruments du marché monétaire d'un seul et même émetteur dans la limite de 5 % de ses actifs. Toutes les obligations et tous les instruments du marché monétaire doivent être assortis, au moment de leur acquisition, d'une notation d'au moins B- ou d'une notation comparable d'une agence de notation reconnue. Le Compartiment est catégorisé comme « fonds d'actions » au sens de la loi allemande sur la fiscalité des investissements (LAFI).

Indice de référence : MSCI Europe Small Cap Total Return Net (in EUR).

Vous pouvez généralement procéder au rachat des actions du fonds chaque jour ouvrable.

Nous distribuons généralement les revenus du fonds annuellement.

Recommandation: la Catégorie d'Actions du fonds devrait être détenue pour un horizon d'investissement à long terme.

## Profil de risque et de rendement



Cet indicateur de risque et rendement s'appuie sur les données de performance passées. Il ne constitue pas forcément une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorisation du fonds n'est pas garantie et peut évoluer à l'avenir.

Même la catégorie 1, la plus basse, ne veut pas dire que l'investissement est sans risque.

### Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie ?

Les fonds de catégorie 6 sont historiquement très volatils. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds a fluctué à la hausse et à la baisse dans le passé. La valeur des parts d'un fonds de catégorie 6 peut fortement fluctuer par rapport aux volatilités historiques observées.

## Frais

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de vente. Ils réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

|                 |        |
|-----------------|--------|
| Frais d'entrée  | 0,00 % |
| Frais de sortie | 0,00 % |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

|                |        |
|----------------|--------|
| Frais courants | 0,25 % |
|----------------|--------|

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

|                           |                                                                                                                                                                            |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Commission de performance | 30,00 % par an de tout rendement réalisé par le fonds qui dépasse la valeur de référence définie pour cette commission, à savoir MSCI Europe Small Cap Total Return (Net). |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums. Ils peuvent parfois être inférieurs – veuillez vous adresser à votre conseiller financier pour connaître les frais d'entrée et de sortie réels.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation. Ils n'incluent pas les coûts de transaction encourus lors de l'achat ou la vente d'actifs du fonds ni de commission de performance.

Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul des frais, y compris celui de la commission de performance, en consultant la section applicable du prospectus. La commission de performance peut également être facturée en cas de performance négative du fonds.

## Performances passées



■ % de croissance du fonds  
■ Indice de référence : MSCI Europe Small Cap Total Return Net (in EUR)

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le degré d'écart réel par rapport à l'Indice de référence définit la mesure dans laquelle la performance du fonds peut surperformer ou sous-performer la performance de l'Indice de référence.

Les performances passées indiquées ici tiennent compte de l'ensemble des frais et commissions, à l'exception des frais d'entrée, de conversion et de sortie.

Le fonds a été lancé en 2009. Cette catégorie d'actions a été lancée le 07.10.2019.

Les performances du fonds ont été calculées en EUR.

## Informations pratiques

Dépositaire: State Street Bank International GmbH – succursale de Luxembourg

Le prospectus et les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel en allemand peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse ou en consultant le site <https://regulatory.allianzgi.com>.

BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH-8002 Zurich, est le représentant et service de paiement en Suisse en ce qui concerne les parts distribuées en Suisse.

Les prix unitaires, ainsi que d'autres informations relatives au fonds (y compris d'autres catégories d'actions du fonds), sont disponibles en ligne à l'adresse <https://regulatory.allianzgi.com>.

Des informations relatives à la politique de rémunération en vigueur, y compris une description des méthodes de calcul des rémunérations et gratifications de certaines catégories de salariés ainsi que l'indication des personnes chargées de la répartition sont disponibles sur <https://regulatory.allianzgi.com> et sur demande et sans frais en version papier.

Le fonds est soumis à la législation et à la réglementation fiscales au Luxembourg. Cela peut influencer sur votre situation

fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal pour obtenir de plus amples informations.

La responsabilité de Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Le fonds est un compartiment d'Allianz Global Investors Fund (le « fonds à compartiments multiples »). Vous pouvez procéder à la conversion dans des actions d'un autre compartiment du fonds à compartiments multiples. Les frais d'entrée s'appliquent à la conversion. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments du fonds à compartiments multiples. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des compartiments du fonds à compartiments multiples.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Allianz Global Investors GmbH est agréée en Allemagne et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht, l'autorité de surveillance des services financiers.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 17.02.2021.